

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° DEL2026\_76

### ADOPTION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 RELATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2026

Le 1<sup>er</sup> juin 2026, le conseil municipal de la commune de THYEZ s'est réuni en session ordinaire en mairie en salle du conseil, sous la présidence de M. Fabrice GYSELINCK, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du conseil municipal : 26 mai 2026

#### Étaient présents :

Mme Selma AKBAY, Mme Laëtitia BETEMPS, M. Roland CAGNIN, Mme Gina COCHET, M. Eric COUDURIER, M. Didier COULON, M. Umit EVREN, **M. Fabrice GYSELINCK**, M. Julien HAMAÏDE, Mme Kaouther HEMISSI, Mme Lydie MARTIN, M. Léandre MASSELINE, M. Joël MOUILLE, Mme Marie-Charline PASQUIER, Mme Fortunata PERRUET, Mme Mariane PERY, M. Ermine QUADRIO, M. Frédéric REMOND, Mme Delphine ROUSSEL, Mme Cristina SARAIVA, Mme Corinne VALETTE, M. Sylvain VEILLON, M. Daniel VULLIET, M. Eric WATTIER.

#### Étaient excusés :

M. Bruno MICCOLI a donné pouvoir à Mme Mariane PERY.  
Mme Valérie FERRARINI a donné pouvoir à M. Léandre MASSELINE.  
M. Michel GUIDO.  
M. David LAGRANGE.  
Mme Armandina PEREIRA.

Mme Fortunata PERRUET est désignée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

#### **Rapporteur : Mme Lydie MARTIN, adjointe chargée des finances, des ressources humaines et de la petite enfance**

**Vu** la délibération du conseil municipal n° DEL2026\_20 du 2 mars 2026 ayant adopté le projet de budget principal ;

**Vu** les documents financiers relatifs aux prévisions budgétaires de la décision modificative n°1 du budget principal (**annexe n°3**) ;

**Vu** la présentation de la décision modificative lors de la commission finances du 18 mai 2026 ;

**Considérant** que la décision modificative n°1 intègre des ajustements de recettes et de dépenses rendus nécessaires par des éléments apparus en cours d'exécution budgétaire 2026 ;

**Considérant** que les recettes de fonctionnement font l'objet d'une révision négative de 64 817 €, principalement en raison de la baisse de la DCRTP (-139 817 €), partiellement compensée par la hausse des loyers (+50 000 €), la révision à la hausse de la DSR (+10 000 €) et des produits divers (+15 000 €) ;

**Considérant** que les dépenses de fonctionnement sont ajustées, notamment par la suppression de la pénalité SRU 2025 (-71 000 €) et diverses régularisations ;

**Considérant** qu'en dépenses d'investissement, les acquisitions foncières sont réduites de 23 655,44 € suite à la hausse de la recette FCTVA (+58 161,56 €) et le retrait d'une subvention départementale ( -73 000 €) ;

**Considérant** que l'équilibre général du budget principal est maintenu après ces ajustements ;

Mme Martin présente, par chapitre, le projet de budget supplémentaire pour l'exercice 2026 et donne toutes les explications souhaitées en complément des documents financiers ainsi que la note de synthèse transmise à chaque conseiller avec la convocation.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Objet	Budget Initial 2026	Budget Supplémentaire	DM N°1	Total BP+BS+DM
Excédent de fonctionnement reporté (002)	5 277 946,19 €	865 708,86 €	0,00 €	6 143 655,05 €
Atténuation de charges (013)	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €
Produits des services du domaine (70)	892 577,94 €	0,00 €	0,00 €	892 577,94 €
Impôts et taxes (73)	3 896 355,78 €	0,00 €	0,00 €	3 896 355,78 €
Dotations, subventions et participations (74)	2 030 639,67 €	0,00 €	-129 817,00 €	1 900 822,67 €
Autres produits de gestion courante (75)	189 100,00 €	0,00 €	65 000,00 €	254 100,00 €
Produits financiers (76)	250,00 €	0,00 €	0,00 €	250,00 €
Opérations d'ordre (042)	121 844,82 €	0,00 €	0,00 €	121 844,82 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 160 053,40 €</b>	<b>865 708,86 €</b>	<b>-64 817,00 €</b>	<b>15 960 945,26 €</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Objet	Budget Initial 2026	Budget Supplémentaire	DM N°1	Total BP+BS+DM
Charges à caractère général (011)	2 772 159,02 €	0,00 €	0,00 €	2 772 159,02 €
Charges de personnel (012)	4 601 525,33 €	0,00 €	0,00 €	4 601 525,33 €
Atténuation de produits (014)	381 000,00 €	0,00 €	-71 000,00 €	310 000,00 €
Autres charges de gestion courante (65)	928 106,57 €	0,00 €	0,00 €	928 106,57 €
Charges financières (66)	63 134,30 €	0,00 €	0,00 €	63 134,30 €
Charges exceptionnelles (67)	5 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	20 000,00 €
Dotations provisions et dépréciations (68)	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Virement à la section d'investissement (023)	5 321 633,06 €	865 708,86 €	-8 817,00 €	6 178 524,92 €
Opérations d'ordre (042)	1 077 495,12 €	0,00 €	0,00 €	1 077 495,12 €
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>15 160 053,40 €</b>	<b>865 708,86 €</b>	<b>-64 817,00 €</b>	<b>15 960 945,26 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Objet	Budget Initial 2026	Budget Supplémentaire	DM N°1	Total BP+BS+DM
Produits de cessions (024)	1 895 747,33 €	0,00 €	0,00 €	1 895 747,33 €
Dotations et réserves (10)	5 478 103,42 €	-865 708,86 €	58 161,56 €	4 670 556,12 €
Subventions d'investissement (13)	2 180 803,13 €	0,00 €	-73 000,00 €	2 107 803,13 €
Emprunts et dettes assimilées (16)	8 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	8 000 000,00 €
Virement section de fonctionnement (021)	5 321 633,06 €	865 708,86 €	-8 817,00 €	6 178 524,92 €
Opérations d'ordre (040/041)	1 308 756,09 €	0,00 €	0,00 €	1 308 756,09 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 185 043,03 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-23 655,44 €</b>	<b>24 161 387,59 €</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Objet	Budget Initial 2026	Budget Supplémentaire	DM N°1	Total BP+BS+DM
Déficit d'investissement reporté (001)	2 084 768,47 €	0,00 €	0,00 €	2 084 768,47 €
Remboursements d'emprunts (16)	377 459,05 €	0,00 €	0,00 €	377 459,05 €
Immobilisations incorporelles (20)	872 036,83 €	0,00 €	0,00 €	872 036,83 €
Subventions d'équipements versées (204)	223 510,59 €	0,00 €	0,00 €	223 510,59 €
Immobilisations corporelles (21)	2 873 136,79 €	0,00 €	-23 655,44 €	2 849 481,35 €
Immobilisations en cours (23)	17 374 626,26 €	0,00 €	0,00 €	17 374 626,26 €
Autres immobilisations financières (27)	25 000,00 €	0,00 €	0,00 €	25 000,00 €
Opérations d'ordre (040/041)	353 105,79 €	0,00 €	0,00 €	353 105,79 €
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>24 185 043,03 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-23 655,44 €</b>	<b>24 161 387,59 €</b>

Mme Martin propose enfin qu'il soit procédé pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement à un vote par chapitres.

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et, à l'unanimité (26 voix), décide :*

⇒ d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal 2026, telle que présentée.

Le Secrétaire de séance



Fortunata PERRUET

Le Maire



Fabrice GYSELINCK

*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le tribunal.*

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
AU REGISTRE SUIVANT LES SIGNATURES  
POUR COPIE CONFORME

« Certifié exécutoire » - 4 JUIN 2026  
Télétransmis le : \_\_\_\_\_

Notifié par mise en ligne le : \_\_\_\_\_

Le directeur général des services

